

Les annexes du "Jongenheem" de Bettange/Mess

A Belvaux se trouvent 2 foyers pour jeunes gens. Les foyers sont des annexes du Jongenhēm de Bettange/Mess (institution conventionnée). Chaque foyer est logé dans une maison unifamiliale et peut héberger 8 jeunes. L'infrastructure est adaptée à la "famille nombreuse".

Les jeunes qui y habitent sont âgés de 14 à 19 ans. Cette répartition verticale a l'avantage qu'elle se rapproche plus de la situation familiale (enfants d'âge différent).

Certains jeunes fréquentent les écoles de Belvaux, d'autres sont en apprentissage chez un patron, et enfin il y a des ouvriers.

Les jeunes de ces maisons ne sont pas placés par le juge d'enfants, à une exception près. Ils y sont par l'intermédiaire du Centre d'information et de placement (CIEP). La raison du placement est souvent le milieu familial (alcoolisme, chômage, séparation des parents) Beaucoup de jeunes viennent déjà d'autres foyers et ont souvent des déficiences relationnelles et caractérielles, mais ne sont pas nécessairement des délinquants.

Quand ils entrent dans le foyer, on essaye d'abord de les sécuriser et de leur donner le sens d'une vie organisée, dans un cadre qui ne les sépare pas trop de la société. Chaque jeune participe aux petits travaux ménagers (achats, mettre la table, nettoyer la chambre....). Une femme de charge qui travaille 40h/semaine s'occupe des grands travaux ménagers.

Les jeunes se partagent une chambre à deux. Chacun a ses affaires personnelles et il peut aménager son coin comme il l'entend.

Le but du foyer est de rendre les jeunes responsables, de leur donner la possibilité de suivre un travail régulier, et, si c'est possible d'apprendre un métier. Les jeunes restent souvent au foyer jusqu'à leur majorité. Souvent ils ne peuvent ou ne veulent pas rentrer chez leur famille et il faut qu'ils soient aptes à mener leur vie, après leur sortie du foyer.

Pour un groupe de 8 jeunes, il y a une équipe de 4 agents éducatifs à formation différente, mais à responsabilité égale. Une présence permanente est assurée à tour de rôle par ces 4 agents éducatifs qui travaillent en moyenne 50h/semaine. Ils se répartissent

les tâches qui incombent (administration, budget, achats, visites patrons, instituteurs, familles...)

Les décisions sont prises par l'ensemble de l'équipe le directeur du Jongenhēm à Bettange est informé et donne son avis. En étant organisé ainsi, les jeunes peuvent participer plus directement aux démarches journalières et faire déjà des expériences pour leur avenir en dehors du foyer.

Les jeunes ne sont ni enfermés ni couvés, mais ils peuvent sortir régulièrement. Leurs contacts extérieurs sont même favorisés.

Les apprentis et les ouvriers qui ont un salaire doivent en payer 1/3 pour la pension et 1/3 est versé sur un livret d'épargne dont ils peuvent disposer après leur sortie du foyer. Toutefois un minimum d'argent leur est garanti par mois, soit 2175 fr.

Ceux qui ne gagnent pas leur argent, reçoivent 100 fr d'argent de poche et 80 fr pour des activités de loisir par semaine. Normalement les jeunes restent au foyer jusqu'à l'âge de 18 ans. Mais, au besoin ils peuvent rester plus longtemps. Quand ils sortent du foyer un suivi à l'extérieur est assumé par un agent éducatif de la maison ou un assistant social du Jongenhēm de Bettange. Celui-ci aide le jeune dans cette phase difficile qu'est le changement. Ainsi une garantie est donnée au jeune pour une sortie bien préparée et un commencement et établissement pas trop douloureux dans son nouvel entourage.

L'avantage d'un petit foyer sur la grande institution est très remarquable. Le jeune ne se perd pas dans la masse. Sa personnalité est mise en évidence et il doit prendre ses responsabilités. Le petit groupe offre plus de possibilités de nouer des relations affectives et d'apprendre les mécanismes de la vie en commun, soit avec les camarades, soit avec le voisinage.

Dans la grande institution il y a le danger que quelques "éléments nocifs" contaminent les autres. Ce danger est moins grand dans le petit groupe de vie déjà en raison du nombre des habitants; on peut réagir plus ponctuellement et les relations personnelles sont plus fortes.

Mais même avec les avantages du petit foyer, on ne peut pas faire une comparaison avec une famille "normale".

Jul